

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

Deux nouveaux cas de DEP au Québec

L'EQSP tient à informer tous les éleveurs et intervenants de la filière porcine québécoise du diagnostic **de deux nouveaux** cas de DEP au Québec. Les résultats de laboratoire ont confirmé le diagnostic hier en fin de journée. Ces deux élevages font partie du même réseau de production que le cas annoncé hier et avait des liens épidémiologiques connus liés à des déplacements de porcs et un même camion de transport.

Pour ces deux nouveaux sites, nous avons d'abord un site de pouponnière de 2400 porcs ayant alimenté l'engraissement déclaré infecté hier. Ce site est situé dans la **MRC du Haut-Saint-François en Estrie** dans une zone de faible densité de production porcine.

L'autre site est un engraissement de 2000 porcs situé **dans la MRC des Appalaches** (région de Thetford Mines). Ces deux nouveaux sites sont en quarantaine avec biosécurité rehaussée. L'inventaire des intervenants aux trois sites sont en cours et ceux-ci seront individuellement contactés par l'EQSP pour limiter les visites à ces sites et lorsque nécessaire d'observer des mesures de biosécurité rehaussée lors de chacune de ces visites.

Chaque fois qu'un site est diagnostiqué positif à la maladie, l'EQSP ou Les Éleveurs de porcs du Québec contactent tous les éleveurs dans une zone de 5 km de rayon autour de chaque site infecté pour les informer de la situation et rehausser leur biosécurité de même que leur vigilance aux signes cliniques liés à cette maladie.

L'enquête se poursuit pour d'autres sites du même réseau en lien épidémiologique avec les sites infectés. Nous aurons un meilleur portrait de la situation d'ici demain en fin de journée.

L'EQSP est maintenant en contact avec trois abattoirs où des tests sur des remorques et des quais de déchargement se sont révélés positifs ou suspects.

Plusieurs éleveurs de porcs seront contactés aujourd'hui par l'équipe de l'EQSP en rapport avec des camions ayant livrés des porcs dans les périodes où les quais de ces abattoirs étaient contaminés. Des mesures de biosécurité leur seront recommandées de même que de contacter leur vétérinaire afin de voir à la pertinence de mener des tests de façon préventive sur leurs porcs.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Importance de la maladie

La diarrhée épidémique porcine (DEP) est une maladie contagieuse sévère causée par un virus affectant le système digestif des porcs. Elle affecte les porcs de tous les âges, mais ne se transmet pas aux autres espèces animales ni aux humains.

Signes cliniques

- Porcelets sous la mère (non sevrés) : diarrhée abondante accompagnée de vomissements chez la majorité. Mortalité variant de 50 à 100 %.
- Porcelets en pouponnière ou porcs en engraissement : anorexie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité variant de 1 à 5 %.
- Porcs adultes (truies et verrats) : anorexie et apathie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité et quelques vomissements. Mortalité de moins de 1 %.

Transmission de la maladie

- Par contact direct :
 - de porcs infectés.
- Par contact indirect :
 - quais de chargement/déchargement;
 - véhicules de transport de porcs et matériel de manipulation des porcs et de nettoyage des remorques;
 - visiteurs (vêtements et chaussures).

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».